

Image not found or type unknown



Salaire annualisée , quelle rémunération pendant un arrêt de travail

Par **Celine01**, le **30/03/2023** à **10:39**

Bonjour
Je suis trésorière pour une association. Nous avons une employée rémunérée qui a son salaire annualisé donc lissé sur 12 mois, mais elle n'en travaille que 10. Elle travaille 90 heures sur l'année. Ce mois-ci elle a été en arrêt de travail 2 semaines soit 6h de mois. Elle en a travaillé réellement 9h mais en annualisation elle est à 7h30 par mois /12 mois. Comment dois-je lui payer son mois? Merci de votre aide